

t. 800 - RH/BNZ

Berne, le 4 décembre 1990

3. COOPERATION MULTILATERALE AU DEVELOPPEMENT

La Suisse consacre depuis bien des années environ 30 % de son Aide publique au développement (APD) à la coopération multilatérale. En 1990, elle a versé environ Frs 105,7 mio¹ (en 1989 : Frs 98,9 mio) sous forme de contributions générales à différentes institutions de développement multilatérales, à savoir (a) des programmes et fonds de développement du système des Nations Unies, (b) les banques et fonds régionaux de développement et (c) d'autres institutions multilatérales de développement.

(a) Programmes et fonds de développement du Système des Nations Unies

Parmi les nombreuses institutions de développement de la famille des Nations Unies, les principales contributions multilatérales de la Suisse de l'année passée sont allées au Programme des Nations Unies pour le développement, PNUD (Frs 59 mio), au Fonds international de secours pour l'enfance, FISE/UNICEF (Frs 17,7 mio), au Fonds des Nations Unies pour la population, FNUAP (Frs 7,8 mio) et au Fonds d'équipement des Nations Unies, FENU (Frs 5,4 mio).

La Suisse a continué de prendre une part active à la gestion de ces programmes et fonds. Au PNUD, elle a - avec le soutien d'autres pays - notamment obtenu : (a) une concentration plus forte des ressources du Programme sur les pays les moins avancés (PMA) et (b) la création d'un comité de programme permanent qui devrait être mieux à même de suivre et d'évaluer les activités de terrain de l'institution. La DDA a organisé deux réunions des pays donateurs, l'une pour le PNUD et l'autre pour l'UNICEF.

(b) Banques et fonds régionaux de développement

La Suisse est depuis bien des années membre des trois Banques

¹ Dans ce montant ne sont pas compris les contributions générales de la Suisse aux institutions multilatérales d'aide humanitaire, voir chapitre II ci-après

régionales de développement et de leurs Fonds respectifs. En 1990, elle a occupé le poste de directeur exécutif suppléant (de son groupe de vote) à la Banque inter-américaine et à la Banque africaine, et le poste d'assistant du directeur exécutif à la Banque asiatique. Elle a déposé ses instruments de contribution à la 7e augmentation du capital de l'IDB et la 7e reconstitution des ressources du Fonds de l'IDB (FSO) et a activement participé aux examens à mi-parcours à la Banque africaine ainsi qu'aux premières consultations en vue des prochaines reconstitutions des ressources du Fonds africain et du Fonds asiatique. Le total des versements suisses aux banques et fonds régionaux de développement s'est élevé pour 1990 à Frs 63,5 mio. La coopération avec la Banque mondiale (IDA) a continué de s'effectuer sous la forme de cofinancements (voir sous ...). Lors de la négociation de IDA IX, la Suisse a pris un engagement-cadre de Frs 380 mio pour la durée de la reconstitution.

(c) Autres institutions

La Suisse a continué de prendre une part active aux travaux des organes de direction du Fonds international pour le développement agricole (FIDA) et le Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale, deux institutions dont elle est membre depuis un bon nombre d'années.

copie : PA, RH

-5. Dez. 1990